



PRÉFET
DE LA RÉGION
RÉUNION

Liberté
Égalité
Fraternité

La Relance à La Réunion

PLUS D'INFOS

www.reunion.pref.gouv.fr



Édito



Jacques Billant
Préfet de La Réunion

Le mois de septembre marque le premier anniversaire du plan France Relance à travers lequel l'État s'engage au plus près des acteurs économiques. Le territoire réunionnais a connu récemment des mesures de freinage, non sans conséquences pour l'économie. Notre **résilience** a rencontré des **défis majeurs** mais notre capacité à rebondir nous permet d'aller de l'avant.

La force du tissu économique réunionnais transparaît très clairement au travers des projets accompagnés par le plan France Relance. Cela représente 154 millions d'euros, à date, à hauteur de 38% des investissements globaux. Ces projets sont portés **par une activité économique dynamique, proactive et innovante**. Ils sont accompagnés par des mesures d'aide aux embauches (110 millions €), notamment

des jeunes, de formation (30 millions €) et des **baisses d'impôts de production** (117 millions € sur 2021 et 2022).

L'engagement de l'État vise à **répondre aux enjeux prioritaires du territoire réunionnais**, à l'instar des rénovations thermiques des bâtiments publics des collectivités locales, des écoles en majeure partie (8.2 millions € soit 55% des investissements) et de la rénovation des réseaux d'eau et d'assainissement (7.8 millions € soit 80% des investissements). Ces projets concourent directement à **l'amélioration du quotidien des Réunionnaises et des Réunionnais**. Et c'est bien l'objectif majeur du plan France Relance. Par ailleurs, les mesures Ma Prime Rénov', déclinées dans cette newsletter, sont une preuve, s'il en faut, de la solidité de nos politiques publiques à **accompagner nos territoires vers une transition écologique**, au plus près de nos concitoyens.

Ces accompagnements financiers ne peuvent pas se faire sans des projets matures et une réelle capacité à les réaliser. C'est tout l'enjeu de notre action collective pour piloter ces investissements, quelles que soient les contraintes. Il nous faut garder le cap, ensemble, mener ces projets à terme. Notre capacité à jouer collectif sera déterminante pour être à même d'y parvenir et faire face à d'autres aléas. Je sais compter sur votre engagement et vous pouvez compter sur ma pleine disponibilité.

Sommaire

■ Actualités

Ma Prime Rénov'2

Deux belles histoires :

- Un jardin partagé sur le campus universitaire3
- L'aménagement forestier à l'heure de la transition écologique4

Pôle emploi Réunion, acteur engagé du Plan de Relance : #1Jeune1Solution 5

■ Appels à projets

Ministère de la Transition écologique & Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation 6

■ Zoom

Focus sur la rénovation énergétique des bâtiments de l'État7

Actualités



Ma Prime Rénov' : comment ça marche ?



fournir certaines pièces justificatives (devis des professionnels RGE mobilisés, documents d'identité, informations fiscales...).

2 Dès la finalisation de la demande de prime, un instructeur procède à l'examen du dossier. Si le dossier est éligible, une notification sera envoyée. Les travaux peuvent débuter au moment de l'étape 1 ou 2.

À la fin des travaux

3 Le particulier doit demander une facture au professionnel RGE qui a réalisé les travaux.

4 Le particulier effectue ensuite une demande de versement de la prime. Il se connecte à son compte sur www.maprimerenov.gouv.fr et transmet sa facture et son RIB. La prime lui sera versée par virement bancaire.

MaPrimeRénov' est un dispositif qui permet de financer les travaux de rénovation thermique de ventilation ou d'audit énergétique d'une maison individuelle ou d'un appartement en habitat collectif. Le montant de la prime dont le plafond est fixé à 20 000€ varie en fonction des matériaux et des équipements éligibles. La durée des travaux maximale est de 5 ans.

Un guide proposé par le ministère de la Cohésion des territoires présente de manière détaillée la liste des travaux éligibles à la prime.

MaPrimeRénov' est accessible à l'ensemble des propriétaires, quels que soient leurs revenus, qu'ils occupent leur logement ou qu'ils le mettent en location.

Quelles démarches pour le particulier ?

Un simulateur d'aide est disponible en ligne : [Simul'aides](#).

Avant le lancement des travaux

1 Le particulier doit déposer sa demande de prime en créant un compte sur le site Vous devez déposer votre demande de prime en vous créant un compte sur le site www.maprimerenov.gouv.fr. Il sera demandé de



Actualités



Les belles histoires : Un jardin partagé sur le campus universitaire

L'association Solidarité Étudiante Réunion est une structure associative qui œuvre dans le milieu de l'économie sociale et solidaire (ESS). Elle a deux missions majeures :

- 1 **promouvoir l'ESS comme nouveau modèle économique**
- 2 **proposer aux étudiants des produits alimentaires à un tarif social.**

Sur le campus universitaire de La Réunion, elle ouvre en 2015 une épicerie permettant aux étudiants d'acheter des produits moins chers qu'en grande surface. En 2019, la même logique s'applique lors de l'ouverture d'un snack. L'association touche un large public : en moyenne, ce sont **4000 étudiants qui visitent les locaux de l'association chaque mois**. C'est donc dans l'optique de développer l'offre alimentaire que l'association a réfléchi à la mise en place d'un jardin partagé intergénérationnel sur le campus. Les étudiants, mais aussi le personnel du CROUS et de l'Université, seront mis à contribution pour faire pousser légumes et aromates, dans l'esprit de la permaculture. En plus de fournir **des produits de qualité et assurément locaux** aux étudiants, l'initiative favorise le lien social et évite l'isolement des étudiants.

L'investissement que représente la mise en place des jardins partagés est de **51 000€**. Cette somme permettra de financer **l'aménagement du sol, l'emploi d'un jardinier, l'achat du matériel et d'un local de stockage**. L'Université de La Réunion ainsi que le CROUS ont déjà financé 41 000€. Le plan France Relance et les 10 000€ d'Aide qu'il alloue à l'association – dans le cadre de la mesure « Jardins partagés et collectifs » du volet agricole – ont permis de lancer le projet plus rapidement. Le jardin partagé est un projet pilote : sa réussite permettra de **dupliquer l'initiative sur d'autres campus appartenant à l'Université de La Réunion**.

▶ POUR VOIR LES PROJETS FINANCÉS PAR FRANCE RELANCE À LA RÉUNION EN VIDÉO, CLIQUEZ ICI



Actualités



La résilience des territoires par l'autonomie alimentaire

La société STARUS a été créée en 2006. Depuis 2016 elle exerce une activité de cuisine centrale à travers laquelle elle gère diverses missions : transformation de salades et légumes, fabrication de plats cuisinés et élaboration d'une gamme traiteur. Sa clientèle est principalement composée de restaurateurs.

La société STARUS emploie 11 personnes. En 2021, son projet d'investissement consiste à **restructurer et moderniser son outil de production**. Cela se traduit par **l'aménagement d'un nouveau laboratoire** sur la zone de la mare à Sainte-Marie et **l'investissement dans trois lignes de productions semi-industrielles**.

L'objectif principal est de **remplacer les importations de produits finis ou semi finis par de la production locale**. Par là, elle répond directement à l'une des cibles du Plan France Relance, qui consiste à **développer la résilience des territoires**.

A terme, ces nouvelles installations accroîtront le nombre d'emplois directs – de l'ordre de la dizaine – et élargiront la clientèle potentielle

de l'entreprise. Son modèle de développement s'appuie également sur la mise en place de partenariats avec des producteurs locaux. STARUS bénéficie d'une aide du plan de relance à hauteur de 380 000 euros pour 1 000 000 d'euros d'investissements. Les équipements ont été installés récemment.

[▶ POUR VOIR LE PROJET EN VIDÉO, CLIQUEZ ICI](#)



Actualités

Pôle emploi Réunion, acteur engagé du Plan de Relance : #1Jeune1Solution

Au travers du Plan de Relance et de la mobilisation des mesures gouvernementales, Pôle emploi Réunion est en capacité de soutenir l'économie de La Réunion :

- Près de **6 000 jeunes ont retrouvé un emploi** depuis janvier 2021
- **Baisse de 9% de la demande d'emploi Jeune** (catégorie AB, juillet 2021/juillet 2020)

Pôle emploi Réunion a développé depuis plusieurs années maintenant un ensemble de **solutions adaptées aux jeunes selon leurs besoins et leur niveau d'autonomie** : accompagnement intensif, contrats aidés, suivi individuel ou ateliers collectifs pour améliorer la recherche d'emploi et les savoir-être professionnels, formations, services en ligne, etc.

Pour faire face à la crise et **accompagner les 20 700 jeunes inscrits** (catégorie AB), Pôle emploi Réunion renforce encore davantage ses actions afin de « **ne laisser aucun jeune**

demandeur d'emploi sans solution », ambition du plan gouvernemental #1jeune1solution :

→ **Augmentation des moyens alloués à l'Accompagnement Intensif des Jeunes (AIJ)** : 3 500 jeunes suivis depuis janvier 2021 par 46 conseillers dédiés au dispositif, avec l'ambition d'en suivre 5 500 d'ici la fin de l'année.

→ **Mise en place chaque mois d'événements #TousMobilisés** dédiés spécifiquement aux jeunes dans chacune des agences de La Réunion.

→ **Augmentation du nombre de places en formations qualifiantes ou pré-qualifiantes** proposées en 2021 : 4 100 entrées depuis janvier 2021

→ **Mobilisation des mesures gouvernementales** : 630 Contrats Initiative Emploi (CIE) et 1 540 Parcours Emploi Compétences (PEC) depuis janvier 2021

Pour aller encore plus loin, Pôle emploi Réunion se mobilise pour **accompagner les secteurs d'activité en difficulté de recrutement** et pour **faire bénéficier aux jeunes demandeurs d'emploi des opportunités d'insertion**.

Ainsi, du 20 au 22 septembre, toutes les agences de Pôle emploi Réunion organisent des événements pour le Bâtiment, l'Hôtellerie, la Restauration, le Commerce, le Transport & Logistique, la Santé & Actions sociales autour d'événements de recrutement et de découverte des métiers au travers de son opération #EnRouteVersLEmploi.

Témoignage : Sophia de Saint-Denis

« Avec ma conseillère AIJ, les échanges réguliers et les nombreux conseils donnés sur mon parcours professionnel m'ont permis de prendre conscience que je ne me valorisais pas suffisamment.

Elle m'a alors proposé la **prestation VSI (Valoriser son image professionnelle)** avec un prestataire et j'ai adhéré. Cette prestation a été bénéfique puisqu'elle m'a permis de gagner en assurance.

Puis, au cours d'un entretien pour un poste de secrétaire médicale dans un cabinet généraliste à Saint-Denis, j'ai su réellement **valoriser mes savoir-faire**. Après deux jours d'essai concluants, l'employeur m'a recrutée pour un remplacement de deux semaines. Étant alors sans ressources, j'ai bénéficié de l'accompagnement de ma conseillère AIJ dans les démarches pour recevoir « l'aide

financière exceptionnelle dédiée aux jeunes » pour m'aider à payer mes déplacements et mes repas.

A l'issue de cet emploi et grâce à ma conseillère, j'ai pris connaissance de l'ensemble des aides et mesures possibles en vue d'un contrat durable et j'en ai fait part à l'employeur. Le cabinet médical, satisfait de mes services, m'a recontactée pour me proposer un contrat d'apprentissage sur un métier que je vais découvrir : « assistante médicale ». Les démarches sont en cours et je dois prendre mon poste à compter du mois d'octobre. Ce sera l'occasion, pour moi, **d'acquérir de l'expérience et de préparer un diplôme**. C'est une réelle opportunité.

Le dispositif AIJ est très utile et ma conseillère est vraiment au top. Elle est toujours à l'écoute et donne de précieux conseils.

Je recommande, sans hésitation, ce dispositif aux jeunes. »

Appels à projets

À La Réunion



Ministère de la Transition écologique



Combustibles solides de récupération (CRS) Énergie 2021
Décarbonation de l'industrie

DATE DE LANCEMENT : 24/10/2020
DATE DE CLÔTURE : 21/10/2021
DATE(S) OU PÉRIODES PRÉVISIONNELLE(S) D'ANNONCE DES LAURÉATS :

[+ PLUS D'INFOS](#)



Écoconception
Rénovation énergétique des TPE/PME

DATE DE LANCEMENT : FÉVRIER 2021
DATE DE CLÔTURE : 31/12/2022
DATE(S) OU PÉRIODES PRÉVISIONNELLE(S) D'ANNONCE DES LAURÉATS : 3 mois post dépôt

[+ PLUS D'INFOS](#)



Décarbonation de l'Industrie
Décarbonation

DATE DE LANCEMENT : 11/03/2021
DATE DE CLÔTURE : 21/10/2021
DATE(S) OU PÉRIODES PRÉVISIONNELLE(S) D'ANNONCE DES LAURÉATS : 3 mois post clôture

[+ PLUS D'INFOS](#)



Biomasse Industrie Agriculture Tertiaire, «BCIAT 2020».
Aides à l'investissement et au fonctionnement pour soutenir la décarbonation de l'industrie (chaleur)
Décarbonation

DATE DE LANCEMENT : 11/03/2021
DATE DE CLÔTURE : 21/10/2021
DATE(S) OU PÉRIODES PRÉVISIONNELLE(S) D'ANNONCE DES LAURÉATS : 3 mois

[+ PLUS D'INFOS](#)



Recyclage foncier de friches
Densification et renouvellement urbain (réhabilitation friches, aide aux maires pour la densification de l'habitat)

DATE DE LANCEMENT : 01/11/2021
DATE DE CLÔTURE : fin janvier 2022
DATE(S) OU PÉRIODES PRÉVISIONNELLE(S) D'ANNONCE DES LAURÉATS : Entre mars et avril 2022

[+ PLUS D'INFOS](#)

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation



Plan de structuration des filières agricoles et alimentaires
Accélérer la transition agroécologique au service d'une alimentation saine, sûre, durable, locale et de qualité pour tous

DATE DE LANCEMENT : 01/12/2020
DATE DE CLÔTURE : 01/09/2022
DATE(S) OU PÉRIODES PRÉVISIONNELLE(S) D'ANNONCE DES LAURÉATS : 31/05/2021 / 31/10/2021

[+ PLUS D'INFOS](#)



Plan «protéines végétales». Investissement pour la structuration de la filière
Bâtir notre souveraineté en protéines végétales

DATE DE LANCEMENT : 01/12/2020
DATE DE CLÔTURE : 31/01/2022

[+ PLUS D'INFOS](#)



Initiative «jardins partagés». Contribution au dispositif Quartiers fertiles de l'ANRU
Accélérer la transition agroécologique au service d'une alimentation saine, sûre, durable, locale et de qualité pour tous

DATE DE LANCEMENT : Janvier 2020
DATE DE CLÔTURE : Décembre 2021

[+ PLUS D'INFOS](#)



Identification par les directions régionales de l'agriculture et de la forêt des projets d'irrigation collectifs aboutis
Renouveler et développer des agroéquipements nécessaires à la transition agroécologique et à l'adaptation au changement climatique

DATE DE LANCEMENT : 01/01/2021
DATE DE CLÔTURE : 31/12/2022

[+ PLUS D'INFOS](#)



Fonds Avenir Bio
Accélérer la transition agroécologique au service d'une alimentation saine, sûre, durable, locale et de qualité pour tous

DATE DE LANCEMENT : 13/01/2021
DATE DE CLÔTURE : 01/09/2022
DATE(S) OU PÉRIODES PRÉVISIONNELLE(S) D'ANNONCE DES LAURÉATS : Juillet 2021

[+ PLUS D'INFOS](#)



Plan de soutien à l'accueil des animaux abandonnés et en fin de vie Soutien à la structuration via les têtes de réseau
Moderniser, assurer la sécurité sanitaire et bien-être animal de nos filières animales

DATE DE LANCEMENT : 06/12/2021
DATE DE CLÔTURE : 31/12/2021
DATE(S) OU PÉRIODES PRÉVISIONNELLE(S) D'ANNONCE DES LAURÉATS : 17/01/2022

[+ PLUS D'INFOS](#)

[+ Consultez le calendrier des appels à projets France Relance sur le site du ministère de l'économie](#)



Focus sur la rénovation énergétique des bâtiments de l'état



Bâtiments publics appartenant aux collectivités territoriales (établissements scolaires, hôpitaux, établissements accueillant du public, etc.):

280 millions de m²



Consommation d'énergie d'une commune :

76% de la facture est dédiée aux bâtiments communaux



Bâtiments publics appartenant à l'État :

100 millions de m²



Des bâtiments anciens et souvent mal isolés :

1/3 du CO₂ émis par des bâtiments publics provient du parc public

Dans le cadre du Plan de Relance de l'économie initié par le Gouvernement en septembre 2020, un vaste programme de **rénovation énergétique des bâtiments publics** a été lancé. Le déblocage de 4 milliards d'euros vise à répondre à un double objectif :

→ **contribuer à la reprise dans le secteur du bâtiment** en générant au niveau local de multiples chantiers bénéficiant à l'ensemble du tissu des entreprises du BTP

→ **améliorer les performances énergétiques des bâtiments publics** pour répondre aux ambitions fixées par la Stratégie nationale bas-carbone (SNBC) et la Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE).

53

Sur l'île de La Réunion, ce sont **53 projets** qui vont bénéficier des aides débloquées par France Relance.



Le coût total du déploiement du plan France Relance dans le volet rénovation énergétique des bâtiments de l'État s'élève à **39 633 207 €**.

Nombre de bâtiments rénovés par occupant ministériel



Coût en k€



L'isolation des modulaires pour l'efficacité énergétique

Parmi les divers projets, le plan France Relance participe au financement de la **rénovation énergétique des locaux de la Direction régionale des finances publiques (DRFiP) à Champfleuri**. Bruno Rascol, chef de projets en charge de la politique immobilière de l'État à la DRFiP de La Réunion, explique : « deux projets vont être financés par France Relance : le **remplacement du groupe froid** sur le bâtiment principal et la **réduction des apports thermiques sur les modulaires**. » Pour ces deux projets, les objectifs ont été définis en amont : utiliser la climatisation de manière plus efficace, rendre les bureaux plus confortables

pour les agents et améliorer l'image de l'institution. Après une première phase de travaux en 2018, qui a permis de diminuer la chaleur au sein des bâtiments par la mise en place d'une surtoiture, c'est aujourd'hui la réfection des façades qui permettra de limiter les apports solaires et donc de **rafraîchir la température intérieure des modulaires**. La déportation de la façade pour projeter de l'ombre (et donc empêcher le rayonnement dans le bâtiment) ainsi que le remplacement du groupe froid dans le bâtiment principal permettront de maximiser l'emploi de la climatisation et donc de réduire la consommation d'énergie de l'institution.

+ PLUS D'INFOS



Casier Zoreil : des atouts naturels à mettre en avant

Un autre projet, plus ambitieux, vise à la **rénovation du Casier Zoreil**. Construit dans les années 1950, ce bâtiment héberge pour l'instant plusieurs services de l'État. Les 1 346m² aménageables accueilleront à l'avenir 110 agents de l'État, répartis sur 4 étages (dont le rez-de-chaussée, prévu pour l'accueil du public). L'objectif de la rénovation, en plus de **réhabiliter le bâtiment** et de le **désamianter**, et de **réduire sa consommation énergétique de 40%** dans les années à venir. Christophe Saïdou, chef de projets en charge de la politique immobilière de l'État à la DRFiP de La Réunion, explique qu'afin d'y parvenir, il est prévu de

bénéficier de l'exposition solaire du bâtiment (par la pose de panneaux photovoltaïques), de **renforcer son isolation pour un confort thermique et acoustique** (changement des fenêtres et pose d'un isolant thermique sur la toiture et les façades Nord et Sud), de **rationaliser l'utilisation de la climatisation** en la combinant à un brasseur d'air et de **mettre en valeur la façade principale par la création d'un espace vert** donnant sur la rue de la Victoire.

+ PLUS D'INFOS

